

Projet de légumerie dédiée à la restauration collective en Isère

une réponse pour faciliter l'approvisionnement en circuits courts de proximité

Contexte et objectifs visés

Le projet de légumerie a émergé face à la demande de la restauration collective de s'approvisionner en produits locaux sans toutefois être en mesure d'acheter et de travailler avec des légumes bruts.

L'objectif de cette légumerie est donc de fournir les traiteurs et les cuisines centrales de la Région Urbaine Grenobloise en légumes frais locaux prêts à l'emploi.

Présentation résumée

Ce projet est en maturation depuis 2007 avec une forte attente de la part de la profession agricole locale, de représentants de parents d'élèves et de consommateurs.

Ainsi, en cohérence avec les dynamiques locales et la politique agricole et forestière sur l'Y grenoblois, ce projet vise à :

- valoriser la production légumière locale et d'apporter un soutien économique aux producteurs de l'Y grenoblois,
- répondre à la demande en produits frais « prêts à l'emploi » des cuisines centrales désireuses d'améliorer la qualité des repas (produits bio & locaux),

Cette légumerie constitue par ailleurs une opportunité de créer des emplois pour des personnes handicapées.

Une première étude de faisabilité réalisée entre 2007 et 2009 par l'Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG) a conclu à la nécessité d'un portage public de l'investissement et a permis de préciser les modalités de fonctionnement :

- la vente de produits de 4ème gamme au prix du marché,
- la « juste » rémunération des producteurs »,
- une gestion par une structure d'exploitation agréée ESAT – offrant l'avantage de limiter les contraintes du code des marchés publics et de réduire la taxe FIPHFP de 50 % ,
- le dimensionnement de 6 à 8 postes de travail,
- un volume de production de 530 Tonnes de matières premières par an soit 1.5 Tonnes par jour soit l'équivalent de 25 000 repas jour.

Cette étude a par ailleurs permis d'analyser les logiques :

- ✓ **d'échelle** pour laquelle le périmètre du SCoT a été retenu
- ✓ **d'approvisionnement** avec la définition de 3 zones privilégiant la moindre distance parcourue, l'identification des producteurs potentiels et la formalisation d'un cahier des charges de production en vue de garantir la qualité des produits
- ✓ **de livraison**, évaluée à partir de la localisation des cuisines à livrer
- ✓ **d'implantation** idéale de la future légumerie

Thème : Développement local

Sous-thème : circuits-courts

Mots-Clés

Approvisionnement local , circuits-courts, demande sociale,

France/Rhône-Alpes/Isère/ CA du Pays Voironnais

Type de bénéficiaire

Coût du projet

- Montant total de l'investissement : 1.160.000 € hors foncier
- Sources de financement : PSADER, LEADER, CG38, Fonds d'investissement agricole du Pays Voironnais

Dates du projet

Date de début : 2007

Date de fin (prévisionnelle) : **2013**

Résultats

A ce jour, les communautés d'agglomération du Pays voironnais et de Grenoble Alpes Métropole ont convenu :

- d'un partenariat sur la maîtrise d'ouvrage de ce projet,
- du lieu d'implantation de la future légumerie.

La principale préoccupation des élus est aujourd'hui de garantir l'engagement des producteurs et des acteurs de la restauration collective sur les volumes d'approvisionnement.

Points d'intérêts

La valeur ajoutée de ce projet porte sur :

- Le maintien de l'agriculture locale** : au total la production valorisée par la légumerie impacte une vingtaine d'hectares et une douzaine de producteurs,
- La création d'emplois pour des personnes handicapées** : ce projet prévoit de créer de 6 à 8 emplois,
- La qualité des repas en restauration collective** : avec l'introduction de produits frais en remplacement des produits surgelés ; un mode de production garanti par un cahier des charges prenant en compte l'environnement (limitation de l'usage des phytosanitaires , ... Label Terres d'ici, AB).
- Sa contribution à la cohérence des politiques publiques** pour l'alimentation, le social et la réduction des émissions de GES

Enseignements

Une construction qui s'inscrit dans la durée du fait de sa technicité, de la diversité des d'acteurs à mobiliser et de son orientation interterritoriale.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter:

Nom du contact : Karine BERTHAUD

E-mail : karine.berthaud@paysvoironnais.com

Rédacteur de la fiche : villes-campagnes@caprural.org

Date de rédaction : janvier 2012